



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PRÉVENIR LA RADICALISATION DANS LE SPORT
UNE CULTURE COMMUNE, UNE VIGILANCE CITOYENNE**

METTRE

KO

LA

RADICALISATION

SIGNALER - PRÉVENIR - INFORMER

N° Vert 0 800 005 696

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

PRÉVENIR LA RADICALISATION DANS LE SPORT

UNE CULTURE COMMUNE, UNE VIGILANCE CITOYENNE

Dans toute pratique sportive, la veille commune et attentive est primordiale et se renforce par les échanges entre professionnels (professeurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants). Plus tôt le risque d'exposition à une propagande conduisant à la violence sera repéré, plus tôt l'entourage éducatif et sportif pourra donner l'alerte, éviter la rupture radicale, l'exposition à des opérations de recrutement ou passage à l'acte violent. Signaler pour prendre en charge **le plus tôt possible : c'est protéger.**

Quand signaler une situation ?

- Si une situation inquiétante semble menacer un individu ou groupe d'individu ou lorsque des signes m'interpellent, je « partage le doute ».
- Ne restez pas seul, parlez-en avec des collègues ou votre entourage.
- Il est préférable de « partager le doute » avec un professionnel dont c'est le métier de qualifier la situation de préoccupante ou non. Signaler une situation ne vous sera jamais reproché.

Comment sera traité votre signalement ?

- Le signalement est confidentiel.
- Il est transmis au préfet de département qui évaluera la situation avec le service compétent.
- Une prise en charge à caractère social (y compris pour l'entourage) peut être envisagée si nécessaire à la suite du signalement.

Qui contacter et comment ?

Trois canaux de signalement pour vous écouter, vous conseiller, vous rassurer :

- Le centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) formulaire en ligne sur www.stop-djihadisme.gouv.fr onglet SIGNALER ou par téléphone :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- En cas d'urgence : le 17 ou les services de police ou de gendarmerie

Vos référents départementaux :

- Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports
02 38 79 38 97
- Le « référent citoyenneté » au sein de votre fédération.
- Le « référent prévention » de la préfecture
02 48 67 34 33 ou 32

Pour en savoir plus :

<https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-radicalisation/reperer/> et @stopdjihadisme